

Avis du Conseil de gestion de la Télé-université à monsieur Pierre Brossard, chargé de dossier pour l'examen de la question de l'intégration de la Télé-université à l'UQAM

28 août 2008

Ayant pris acte du mandat confié par le Recteur de l'UQAM à monsieur Pierre Brossard, à titre de chargé de dossier, le 20 mai 2008, les membres du Conseil de gestion de la Télé-université estiment nécessaire de rappeler le contexte et les objectifs ayant motivé le rattachement de celle-ci à l'UQAM. Ils estiment nécessaire, également, de réaffirmer la pertinence sociale et universitaire du projet et leur intention de poursuivre dans la voie déterminée par les deux établissements à cette occasion.

Le projet et son contexte

L'accessibilité à la formation supérieure est la raison d'être de la Télé-université et se situe au cœur de sa mission universitaire. Sa création se voulait une réponse de l'Université du Québec au mandat qui lui était confié par le gouvernement du Québec de favoriser l'accessibilité à la formation universitaire pour les Québécois. Ce fut dit à plusieurs reprises, en créant la Télunq en 1972, les décideurs québécois ont été des visionnaires. Le Québec s'est doté très tôt d'une institution innovante et performante.

Soudée à sa mission fondatrice, la Télunq a développé, au fil des années, une formation à distance de qualité au niveau universitaire et s'est imposée comme une des meilleures universités en formation à distance à l'échelle internationale.

L'évolution de la société québécoise et l'économie du savoir ont donné raison au choix initial, la Télunq et la formation à distance étant aujourd'hui portées par la confluence de courants sociaux importants. La connaissance scientifique et la capacité technologique au service du bien commun ont acquis une dimension stratégique pour toutes les sociétés avancées. Il en va de même de la formation initiale et de perfectionnement continu de la main-d'œuvre. L'idéal d'une « formation tout au long de la vie », longtemps le rêve des théoriciens de l'éducation, est devenu une nécessité sociale et économique reconnue par les politiciens, les milieux économiques et sociaux et le public en général. En parallèle, la révolution des communications numérisées transforme radicalement nos établissements d'enseignement et de recherche. Et ces phénomènes sont universels. Tous les pays industrialisés d'Europe, d'Amérique et d'Asie sont aux prises avec l'accélération des cycles économiques et la globalisation des marchés : les besoins de formation, initiale et continue, sont en croissance partout et partout l'on se tourne vers de nouvelles formes de diffusion de la formation.

Par ailleurs, le propre de la formation à distance étant justement d'élargir les conditions d'accès à un enseignement supérieur de haut niveau, des programmes des universités américaines ou européennes sans parler de ce que peuvent offrir les établissements du reste du Canada et du Québec, sont désormais accessibles aux étudiants québécois. Afin de remplir sa mission, la Télunq doit non seulement faire face à cette « compétition » nouvelle mais il lui importe de progresser plus rapidement encore.

Dans un tel contexte, afin de pouvoir répondre à une demande significativement croissante, la Télunq a voulu faire un choix stratégique.

La mise en valeur du patrimoine de programmation et de connaissances de l'UQAM, tout en autorisant des gains de productivité non négligeables au chapitre du développement des enseignements, doit permettre de proposer aux étudiants à distance une offre de cours enrichie et une variété d'options offertes actuellement sur campus. La création d'une université bimodale par le rattachement de la Téléq à l'UQAM a pour objectif de multiplier les possibilités pour les étudiants, qui pourront alors combiner formation à distance et formation en classe. Elle contribuera à renouveler l'enseignement supérieur en rendant accessible pour la formation en classe certains matériaux didactiques de grande qualité réalisés pour la distance.

Par le rattachement de la Téléq, l'UQAM se retrouve en position avantageuse pour rapidement bénéficier de l'énorme potentiel de la Téléq et se doter d'une position enviable en formation à distance, en formation hybride et bimodale. En effet, au cours des années, la Téléq a peaufiné aussi bien ses procédures que ses systèmes d'information de gestion pour en faire une organisation très performante et parfaitement adaptée à la formation à distance, organisation qu'il importe de préserver.

Bref, le rattachement de la Téléq à l'UQAM présente un intérêt évident pour les deux parties et c'est sur cette base que furent entamées les discussions, consultations et négociations qui ont mené au protocole conclu entre les deux établissements.

Une nécessaire autonomie de la Téléq au sein de l'UQAM

Le processus de consultation ayant conduit au rattachement fut mené avec minutie et ouverture. Plusieurs comités, dont le comité académique auquel ont contribué plus de 150 personnes, ont travaillé au préalable pendant plusieurs mois à penser la faisabilité et les nombreuses potentialités d'un projet d'une telle envergure. C'est au terme de ce travail ancré dans la vie académique institutionnelle et centré sur la raison d'être de l'université, sa mission d'enseignement et de recherche, que le processus menant au rattachement fut engagé.

La Téléq et l'UQAM sont convenues, avec l'accord du gouvernement, de procéder au rattachement de la Téléq comme composante spécifique au sein de l'UQAM. Ce fut une bonne décision, fondée sur la reconnaissance de l'importance de maintenir, au sein du réseau universitaire québécois, une entité particulièrement dédiée à la formation à distance en l'intégrant à une grande université à vocation générale.

Le législateur, en émettant les lettres patentes supplémentaires de l'UQAM pour formaliser le rattachement de la Téléq établit les fondements de cette reconnaissance d'une nécessaire autonomie en créant une « composante », dotée d'un mandat institutionnel pluridisciplinaire, d'une direction générale et d'instances qui lui sont propres, tout en assurant la préservation et le développement du patrimoine de la Téléq et la disponibilité de ressources humaines et matérielles nécessaires.

Les membres du conseil de gestion de la Téléq sont plus que jamais convaincus que le projet est opportun et bien fondé et qu'il s'agit maintenant d'en réaliser toutes les potentialités. C'est ce que visait le processus amorcé après le rattachement officiel et, espérons-le, temporairement interrompu : l'intégration académique et administrative dans laquelle nous sommes de part et d'autre engagés.

L'intégration académique et administrative depuis le rattachement

Un comité de mise en œuvre du rattachement, réunissant les vice-recteurs et directeurs des deux établissements, puis, dans un second temps, les doyens et directeurs d'unités d'enseignement et de recherche, a travaillé à établir des passerelles de collaboration entre les professeurs et les instances académiques de l'UQAM et de la Télé-université. Le comité de mise en œuvre a accompli le mandat qui lui était confié et les fruits de ce travail sont rassemblés dans le document intitulé *Cadre expérimental de gestion du plan de développement de la formation à distance à l'UQAM* (8 novembre 2006). Des réponses y sont apportées aux questions soulevées par les professeurs.

La fin des travaux du comité de mise en œuvre a coïncidé avec le début de la crise de l'UQAM.

Conclusion

Les membres du Conseil de gestion réaffirment la nécessité d'œuvrer au développement de la formation à distance dans le cadre défini par les lettres patentes et le protocole adopté par les deux conseils d'administration en juin 2004. Le contexte a changé et, de part et d'autre, il faudra en tenir compte. Les membres du Conseil de gestion souhaitent que l'UQAM réaffirme son intention de favoriser le développement de la formation à distance en son sein.